

European Union Statement

WHO

150th Executive Board

(24-29 January 2022)

Item 3 Outcome of the Second special session of the World Health Assembly, held to consider developing a WHO convention, agreement or other international instrument on pandemic preparedness and response

Geneva, 24 January 2022

[ENGLISH VERSION]

WHO

150th Session of the Executive Board

Item 3 Outcome of the Second special session of the World Health Assembly, held to consider developing a WHO convention, agreement or other international instrument on pandemic preparedness and response

EU Statement

Mr. Director General,

Mr. President,

This statement is made on behalf of the EU and its Member States.

The Candidate Countries Turkey, the Republic of North Macedonia*, Montenegro*, and Albania*, the country of the Stabilisation and Association Process and potential candidate Bosnia and Herzegovina, as well as Ukraine, the Republic of Moldova and Georgia align themselves with this statement.

Since the end of 2020, the EU has been advocating for a strong universal Pandemic Treaty. The Second Special Session of the WHA marked a historic step towards this direction.

We would like to thank the Bureau of the WGPR for its patient work in achieving this first tangible result. We fully endorse the way forward laid out by the WGPR in its report, and thank the Secretariat for the ongoing support it is providing to the WGPR's work. We also take this opportunity to reiterate our confidence in the ability of the Bureau to guide Member States in the coming months. The shared

^{*} The Republic of North Macedonia, Montenegro and Albania continue to be part of the Stabilisation and Association Process.

goal is now to address and act on other recommendations made by the IPPPR, the IOAC, the IHR Review Committee and the GPMB.

We welcome once again the spirit of compromise that allowed the adoption of the decision establishing an Intergovernmental Negotiating Body to prepare a working draft and negotiate the text of the future instrument. We are convinced that a Pandemic Treaty would be a crucial step towards strengthening prevention, preparedness and response to pandemic threats. It will be the common roof under which all Member States and relevant organizations think and organize multisectoral pandemic preparedness and response, complementing the IHR. We believe it should be an instrument addressing gaps for better global prevention, preparedness and response.

In concrete terms, this Treaty will hopefully lead to a formal recognition of the "One health approach" to better prevent, detect and control emerging pathogens. It will seal a commitment by Member States to increase their investments in prevention and preparedness. The Treaty should also facilitate data and pathogen sharing, promote equitable access to medical countermeasures and enshrine predictable mechanisms for a united global response to the next pandemic. Last but certainly not least, we will strive to make the Pandemic Treaty a tool for better coordination within the UN system, between WHO and other health agencies, and among Member States, with the WHO leading and coordinating international health work,

The EU and its Member States look forward to the establishment of the INB, to its first meeting in February, and the working draft to be developed and submitted before the second meeting this summer. We are delighted to announce that the Director of International Affairs of the Dutch Ministry of Foreign Affairs will be one of the members of the INB Bureau and we take this opportunity to thank all the countries of the EURO region for the confidence they have shown in him.

[FRENCH VERSION]

150e session du Conseil exécutif de l'OMS, Janvier 2022

Point de l'ordre du jour : 3 Résultats de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé, tenue en vue d'envisager d'élaborer une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la préparation et la riposte aux pandémies

==DÉCLARATION UE==

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

M. le Directeur général, M. le Président,

Cette déclaration est faite au nom de l'UE et ses Etats membres. La Turquie, la République de Macédoine du Nord[†], le Monténégro¹ et l'Albanie¹, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie et la Géorgie se rallient à la présente déclaration.

Depuis la fin de l'année 2020, l'UE plaide en faveur d'un traité universel fort sur les pandémies. La deuxième session extraordinaire de l'AMS a marqué une étape historique dans cette direction. Nous tenons à remercier le Bureau du GTPR pour son travail patient afin d'obtenir ce premier résultat tangible. Nous approuvons pleinement la voie à suivre définie par le GTPR dans son rapport, et nous remercions le Secrétariat pour le soutien continu qu'il apporte aux travaux du GTPR. Nous saisissons également cette occasion pour réitérer notre confiance dans la capacité du Bureau à guider les États membres dans les mois à venir. L'objectif commun est maintenant d'aborder et d'agir sur les autres recommandations faites par le GIPR, l'IOAC, le Comité d'examen du RSI et le GPMB.

Nous saluons une nouvelle fois l'esprit de compromis qui a permis l'adoption de la décision établissant un organe intergouvernemental de négociation chargé de préparer un avant-projet de travail et de négocier le texte du futur instrument. Nous sommes convaincus qu'un traité sur les pandémies constituerait une étape cruciale pour renforcer la prévention, la préparation et la réponse aux menaces pandémiques. Il sera le toit commun sous lequel tous les États membres et les organisations pertinentes pensent et organisent la préparation et la réponse multisectorielles aux pandémies, en complément du RSI. Nous pensons qu'il devrait être un instrument permettant de combler les lacunes pour améliorer la prévention, la préparation et la réponse au niveau mondial.

Concrètement, ce traité conduira, nous l'espérons, à une reconnaissance officielle de l'approche "Une seule santé" pour mieux prévenir, détecter et contrôler les pathogènes émergents. Il scellera l'engagement des États membres à accroître leurs investissements dans la prévention et la préparation. Le traité devrait également faciliter le partage des données et des agents pathogènes, promouvoir un accès équitable aux technologies de la santé et prévoir des mécanismes prévisibles pour une réponse mondiale solidaire à la prochaine pandémie. Enfin, et ce n'est certainement pas le moins important, nous nous efforcerons de faire du traité sur les pandémies un outil permettant d'améliorer la coordination au sein du système des Nations unies, entre l'OMS et les autres agences sanitaires, et entre les États membres, l'OMS dirigeant et coordonnant les activités sanitaires internationales.

L'UE et ses États membres attendent avec impatience la mise en place de l'OIN, sa première réunion en février, ainsi que le projet de travail qui sera élaboré et soumis avant la deuxième réunion cet été.

[†] La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent de faire partie du processus de stabilisation et d'association.

Nous sommes ravis d'annoncer que le directeur des affaires internationales du ministère néerlandais de la santé, des soins de santé et des sports sera l'un des membres du bureau de l'INB et nous saisissons cette occasion pour remercier tous les pays de la région EURO pour la confiance qu'ils lui ont témoignée.